

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)*

**SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2022**

*Le quatre novembre deux mille vingt deux*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 28/10/2022*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, LASNIER Isabelle, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, CADORET Anita, MARTY Didier, et TEXIER Isabelle*

*Pouvoir(s) : CATINOT Isabelle a donné pouvoir à MEIGNEIN Christine*

*Absent(e)(s) :*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19*

*Secrétaire de séance : CADORET Anita*

**N°2022-06-01 :**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 02/09/2022**

Monsieur le Maire soumet, à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu du Conseil Municipal, séance du 02 septembre 2022, qui leur a été auparavant adressé par mail.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

**D'APPROUVER** le compte rendu du 02 septembre 2022.

Vote :           **Pour : 19            Contre : 0            Absentions : 0**

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

*En Mairie le 18 novembre 2022,*

*Le Maire,*

*Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :*

*par publication ou notification du 21 NOV. 2022  
et transmission en Préfecture du 21 NOV. 2022...*